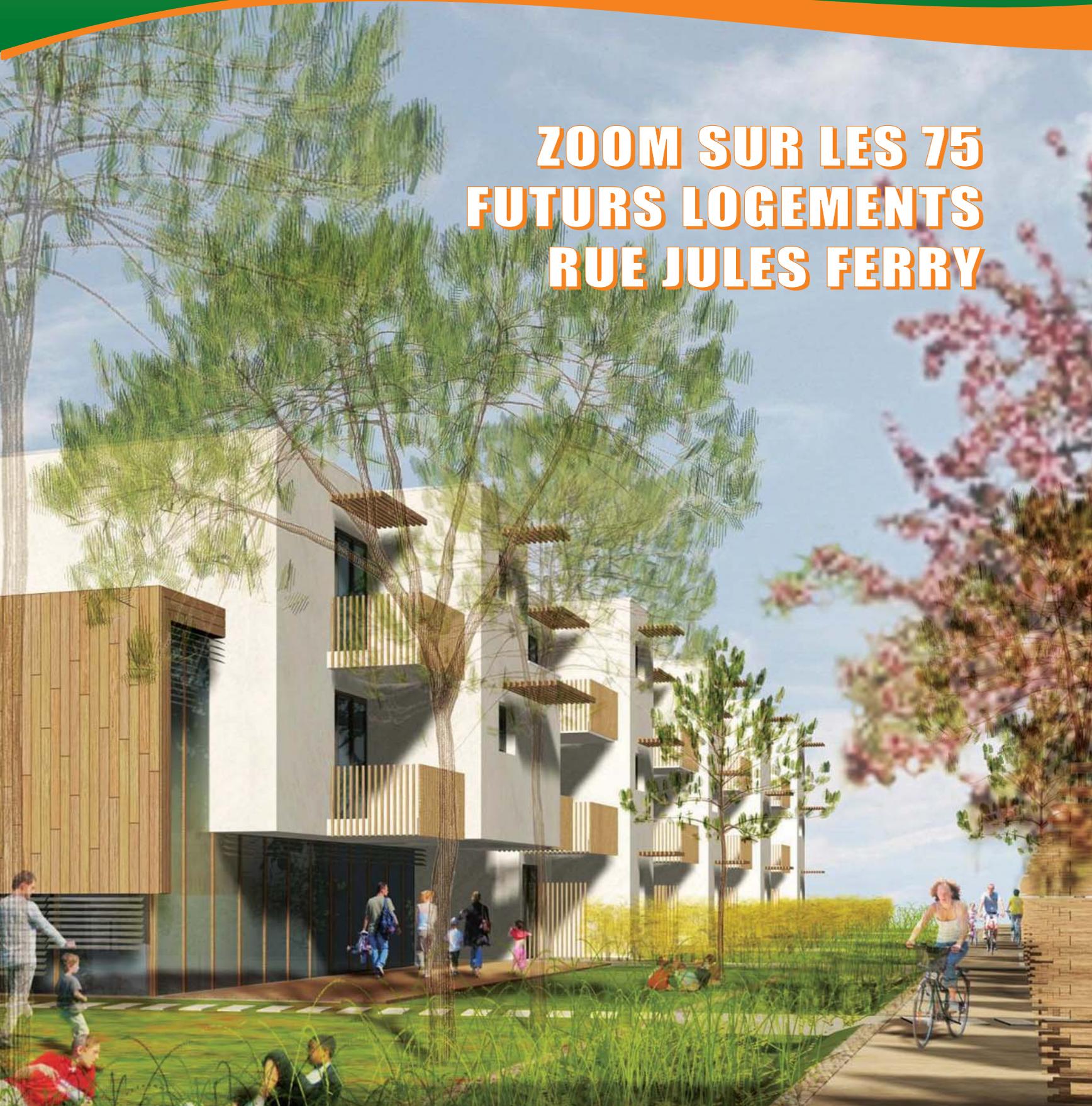


# Portes Infos

N° 40 - Décembre 2012

## ZOOM SUR LES 75 FUTURS LOGEMENTS RUE JULES FERRY



## SOMMAIRE

ÉDITO .....	3
<b>ACTUALITÉS</b>	
■ Challenge Alain Hartz .....	4
■ Repas des anciens .....	5
■ Inauguration de la voiture SNCF au Train-Théâtre .....	6
■ Salon des vins .....	7
■ Maisons fleuries .....	7
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	8
<b>TÉLÉTHON 2012</b> .....	9
<b>SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : LE MAIRE DE RETOUR DU KURDISTAN</b> .....	10
<b>URBANISME : NAISSANCE DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE</b> .....	11
<b>CULTURE</b>	
■ Travaux à la Médiathèque .....	12
■ Battle BD .....	12
■ "Du fait divers à la fable" .....	13
<b>DANS LA VILLE</b>	
■ Entreprise Albiisson .....	14
■ REMAID .....	14
■ La goutte d'eau de Michel Aubert .....	14
■ Noël de la Pitchouline .....	15
■ La photographie comme langage .....	15
■ Bourse aux jouets .....	15
<b>ASSOCIATIONS</b>	
■ Les jardins partagés, terre de citoyenneté .....	16
■ Le Bi-cross en championnat .....	16
■ Judo : entraînement avec les champions d'Europe .....	16
<b>HOMMAGE À LOUIS ARAGON</b> .....	17
<b>LIBRE OPINION</b> .....	18
<b>NOTA BENE</b> .....	19

Photo de couverture :  
"Naissance de nouveaux logements sociaux sur la commune" p 11

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.  
**À consulter :** Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

**La Structure multi-accueil petite enfance :** de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

### Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

## MÉDIATHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

## PHARMACIES DE GARDE

### DÉCEMBRE

Samedi 29, lundi 31 : Chœur

### JANVIER

Samedi 5, lundi 7 : Les Cèdres  
Samedi 12, lundi 14 : Gauthier  
Samedi 19, lundi 21 : Chœur  
Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdre

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83  
**Permanences premier accueil.** Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

**Consultations des nourrissons.** Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.  
**Centre de planification.** Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

**Portes de l'emploi.** Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

**Mission locale jeune.** Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

**Secours catholique.** Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

**Ligue contre le cancer.** Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

**Femmes solidaires.** Le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

**REMAID (aide aux victimes).** Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

**Éducateurs de la Sauvegarde.** Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

**AIRE.** Le mercredi de 14h à 16h 04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

**CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)** 04 75 72 41 49, 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17h30 à 19h

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

## PERMANENCES DES ÉLUS

**Pierre TRAPIER**, maire.  
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

**Raymond RINALDI**, 1<sup>er</sup> adjoint.  
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

**Marjolaine BORDE**, 2<sup>e</sup> adjoint.  
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

**Claude CAMPAGNE**, 3<sup>e</sup> adjoint.  
(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

**Jocelyne COURIOL**, 4<sup>e</sup> adjoint.  
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 74 75

**Jean-Michel BOCHATON**, 5<sup>e</sup> adjoint.  
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

**Martine GUILLERMIN**, 6<sup>e</sup> adjoint.  
(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

**Gérard LAURENT-BOURGE**, 7<sup>e</sup> adjoint.  
(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

**Sandrine AUGIER-COLOMB**, 8<sup>e</sup> adjoint.  
(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Gérard MERLAND**, conseiller municipal délégué.  
(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

**Gérard SAGNARD**, conseiller municipal délégué.  
(Travaux et marchés publics)

## GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

## MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr  
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin  
Rédacteur et photographe : Yann Etienne  
Infographiste : Agnès Molières  
Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud  
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58  
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



## Les 51 communes concernées par le grand périmètre délibérant.

Le Préfet de la Drôme a rendu son arrêté de périmètre de la future agglomération Valence Sud Rhône-Alpes composée de 51 communes. Chaque commune incluse dans ce périmètre délibère. Pour que la fusion soit prononcée, il sera nécessaire que celle-ci requiert l'avis favorable d'au moins la moitié des 51 communes concernées.

A l'heure où j'écris ces lignes, le débat bat son plein au sein des assemblées délibérantes et dans quelques jours, le résultat de la consultation sera connu.

Notre conseil municipal a décidé après un débat démocratique que j'ai souhaité large et ouvert, de refuser le périmètre proposé. Chaque conseiller municipal a pu se prononcer en son âme et conscience sur cette nouvelle architecture territoriale qui engage la vie quotidienne des habitants.

Profondément attaché à une coopération intercommunale librement consentie, je considère qu'une communauté d'agglomération de 51 communes ne correspond pas au bassin de vie qui est le nôtre. Beaucoup d'entre vous me l'ont fait savoir, vous êtes attachés à ce que les lieux de décision restent proches de vos besoins et de vos projets, marquant ainsi l'importance que vous accordez à la démocratie de proximité.

J'ai consulté beaucoup de maires, de toutes sensibilités politiques, inquiets de la déclinaison de la Loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales. Ils considèrent que le bassin de vie est la donnée incontournable d'une coopération réussie, tant du point de vue de la gouvernance que des projets à mettre en chantier. Le président de l'Association des Maires de France ne déclarait-il pas en avril 2011, que *« la création de très grandes communautés ne paraissait pas être la solution à rechercher de façon systématique, car souvent un nombre de communes trop important nuit à l'intégration des compétences transférées et à la mutualisation des services »*. C'est un avis largement partagé.

Chaque élu et chaque citoyen doivent se poser désormais la question de savoir jusqu'où ira cette volonté de concentration des compétences et des pouvoirs, de dégradation organisée de l'offre locale de services publics répondant aux besoins de la population, de déconstruction de la démocratie. Sur un périmètre qui n'aurait rien de raisonnable, n'est-il pas utile de bien y réfléchir ?



Construire une coopération intercommunale sur un bassin de vie à dimension humaine ne relève-t-il pas du bon sens ? Pour ma part, en accord avec mon conseil municipal, je me refuse à faire payer le tribut de cette marche forcée aux portois, sur un périmètre si controversé, car, si dans le même temps, l'Etat réduit les dotations aux collectivités locales, c'est bien aussi la fiscalité sur les ménages qui est en ligne de mire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture de votre journal municipal.

*Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence*

## Challenge Alain Hartz

*Courir... ensemble*



**Grand succès pour l'édition 2012 de la course pédestre portoïse où plus de 500 coureurs amateurs confirmés ou débutants se sont affrontés dans une ambiance conviviale.**

La compétition est également ouverte aux sports adaptés et au handisport depuis 10 ans. Elle est organisée par l'association "Le lièvre et la tortue" en partenariat avec la municipalité, la fédération française de sports adaptés, l'office portoïse des sports et "Courir Livron". Le Challenge attire de nombreux sportifs prêts à user leurs semelles en empruntant notamment le maintenant célèbre passage de la Chaffine. La course doit son succès à l'implication de très nombreux bénévoles qui se mobilisent afin que tout se passe bien le jour "J". La compétition de course à pied regroupe le Challenge Hartz et le Trophée Ambrogelly qui est lui destiné aux enfants. Aux dires des coureurs

qui dès la première heure avaient déjà chaussé les baskets et s'échauffaient sur la place de la mairie, tous pressés de courir, le temps était idéal pour partir à l'assaut des routes portoïses et du bois de la Chaffine. Deux distances étaient proposées : 8,5 km avec 219 coureurs en lice, et la distance de 17,180 km avec 73 compétiteurs engagés.

### Palmarès

#### 8,5 km, hommes :

- 1 Brice Bouniot en 28'31"
- 2 Yves Maneval en 29'21"
- 3 Matthieu Mennesson en 29'25"

#### 8,5 km, femmes :

- 1 Amel Bensaha en 37'06"
- 2 Éléa Boissy en 37'09"
- 3 Sylvie Deyres en 39'17"

#### 17,180 km, hommes :

- 1 Vincent Stragapede en 59'48"
- 2 Martin Charrier en 1h06'31"
- 3 Éric Bourbon en 1h07'12"

#### 17,180 km, femmes :

- 1 Sylvie Fauquier-Beauquis en 1h16'27"
- 2 Marion Gourdien en 1h23'29"
- 3 Barbara Arod en 1h24'10"



# Repas des anciens

## Convivialité et bonne humeur



**Dimanche 25 novembre, avait lieu à l'Espace Cristal le traditionnel repas des anciens de plus de 70 ans. Cette année, ce sont plus de 500 convives qui se sont retrouvés pour une journée chaleureuse et conviviale.**

Afin de ne surtout rien rater de la journée offerte par la municipalité et le CCAS en leur honneur, certains aînés de la commune sont arrivés dès 11h15 à l'Espace Cristal avec la ferme intention de passer un bon moment entre amis. C'est dire l'intérêt porté à ce repas. Après le discours de bienvenue du maire Pierre Trapier, accompagné d'élus de l'équipe municipale, l'orchestre "Jy Serve" a entamé les hostilités avec une chanson de Jean Ferrat et des airs de paso doble et la piste de danse a été rapidement envahie par nos aficionados de rythmes endiablés ! Le succulent repas concocté par le traiteur Gef-

cau de Bourg-lès-Valence fut ensuite servi et ponctué de pauses digestives, sur la piste de danse bien sûr, ne serait-ce que pour se dégourdir les jambes... Cette journée est l'occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'une bonne table et d'échanger quelques bonnes blagues de derrière les fagots. Bref, le sourire et

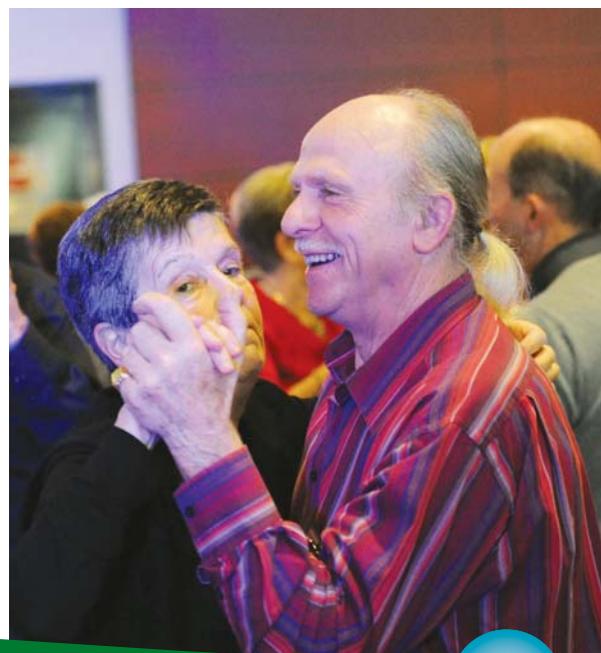
la bonne humeur étaient de rigueur ! Les deux doyens de la journée ont également été mis à l'honneur, Mme Marie-Louise Boiché qui va bientôt fêter ses 100 printemps et M. Marcel Roger 98 ans ainsi que Mme Marie-France Devise dont c'était l'anniversaire précisément ce jour-là. Le repas s'est prolongé tard dans l'après-midi, chacune et chacun voulant savourer encore et encore le bonheur de cette journée.

« Je suis ravie de ce moment passé avec mes amis, et j'ai hâte de tous les retrouver pour le voyage des anciens ! C'est très agréable. Beaucoup d'initiatives sont organisées par la municipalité pour nous à Portes » nous dira cette dame avant de re-



joindre son domicile la tête pleine de souvenirs. Il est à noter que les personnes de plus de 70 ans n'ayant pas pu assister au repas recevront un colis offert et livré à domicile par la municipalité pour les fêtes de fin d'année.

**Yann Etienne**



## En voiture !

*Ne restez pas sur le quai.*



**Un public nombreux est venu pour fêter l'arrivée en gare du Train-Théâtre de la voiture SNCF.**

Le vendredi 30 novembre a marqué l'inauguration officielle de la voiture SNCF implantée devant le Train-Théâtre rue Aragon. Ce projet porté initialement par les élus municipaux portois : Marjolaine Borde, Gérard Sagnard et Thierry Lecomte en lien avec Luc Sotiras, directeur du Train-Théâtre, s'est poursuivi lors du transfert de cet équipement culturel à Valence agglomération. L'élu portois Jean-Michel Bochaton en charge de la culture à la communauté d'agglomération a défendu, par la suite, le projet devant les élus du conseil communautaire qui l'ont validé. Luc Sotiras n'a pas ménagé sa peine ni son implication dans la concrétisation du projet.

Il s'agissait tout à la fois d'aménager des bureaux dans cette voiture pour dégager la surface nécessaire au développement de la scène chanson. L'installation de cette voiture SNCF sur le parvis du Train-Théâtre se veut un clin d'œil à la mémoire et au patrimoine ferroviaire portois. Enfin la mise en scène de la voiture sur des rails se courbant et remontant vers le ciel est un véritable parti pris artistique et poétique.

Avec cette voiture (on ne dit pas wagon !) et la dénomination de cette salle de spectacle, c'est une invitation au voyage à laquelle vous invite la très conviviale équipe du Train-Théâtre.

Lors de cette inauguration, Luc Sotiras, Jean-Michel Bochaton, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, Pierre-Antoine Landel, chef de projet VALDAC et Pierre-André Durand, préfet de la Drôme, se sont félicités de cette nouvelle étape qui marque de belle façon les 20 ans du Train-Théâtre. Les différentes interventions ont souligné le professionnalisme de l'équipe animant ce lieu culturel.

La progression constante du nombre d'abonnés aux spectacles et le remplissage de la "jauge" des 400 places de la salle lors des spectacles est une réalité positive du "Train". Parmi les présents lors de l'inauguration, on notait des élus portois et des communes limitrophes, des habitants des lieux, des cheminots, les entreprises ayant participé aux travaux de mise en place de la voiture SNCF. Durant l'entracte, Luc Sotiras a brandi à bout de bras le panneau offert au nom de la direction régionale de la SNCF par M. Pascal Lenglet, chargé à la SNCF du lien avec les collectivités sur lequel on pouvait lire la fameuse consigne ferroviaire : « *attention un train peut en cacher un autre* ». Luc Sotiras a annoncé avec humour que ce panneau serait apposé à proximité de la voiture.

Une exposition était mise en place permettant aux personnes présentes de voir en image les différentes phases de la rénovation de la



voiture. A noter que l'on pouvait consulter sur place les différents cahiers écrits par les chefs d'équipe des chantiers SNCF lorsque cette voiture était utilisée comme atelier roulant sur le réseau ferroviaire. En consultant ces carnets annotés soigneusement et datés de 1967-1969-1977..., le lecteur pouvait voir défiler des destinations ferroviaires couvrant la France entière : Limoges, Lens, Nîmes, Gap, Rouen, Le Mans, Paris Saint-Lazare... rendant ainsi visible la mémoire ouvrière et cheminote et donnant une âme à cette voiture de tôle.

Enfin, le clou de la soirée aura été sans aucun doute la remise, à chacune des entreprises présentes, des tronçons de rail découpés et polis par l'entreprise portoise de M. Prévost qui s'est beaucoup investi dans l'arrimage de la voiture.



# Salon des vins

## Une promenade à travers la France viticole

**La 8<sup>ème</sup> édition du salon des vins de Portes-lès-Valence a eu lieu les 3 et 4 novembre à l'espace cristal. Deux jours durant lesquels le public est parti à la découverte des richesses et des savoir-faire de nos régions.**

Organisé par le comité des fêtes sous l'égide de son président, Robert Dye, le salon des vins a une fois de plus mis l'espace cristal en barrique et comme un bon vin de garde, plus le salon prend de la bouteille, plus il se bonifie. Le public venu en nombre n'a pas boudé son plaisir pour déguster ici et là les meilleurs breuvages, afin de stimuler et exalter ses papilles gustatives. Ici on prend du bon temps, pas question de mettre de l'eau dans son vin ! Le salon n'est pas uniquement un lieu de dégus-



tation ; c'est aussi un moment privilégié de rencontre avec les femmes et les hommes qui chaque jour travaillent la vigne pour qu'elle s'exprime de la meilleure des façons. Ainsi, le public a pu s'abreuver également de paroles des vigneron pas avares quand il s'agit de parler de leur vin et de la manière dont ils l'élaborent. Entre telle ou telle rencontre avec le nectar de la vigne, les visiteurs ont pu aussi savourer les mets les plus fins : du foie gras, des escargots ou encore la délicieuse charcuterie drômoise et ardéchoise, et nouveauté, cette année, charcuterie et fromages corses. Lors de l'inauguration du salon, Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, a tenu à souligner l'intérêt de la municipalité pour cette manifestation « *qui invite au voyage à travers les régions françaises. Avec plus de 50 stands, ce salon des vins a acquis de la notoriété. En témoigne le nombre croissant de visiteurs qui peuvent se promener de vignobles en vignobles à la découverte d'un florilège de bouquets* ». Succès et excellente organisation grâce aux bénévoles du comité des fêtes. Cette qualité des vins, reconnue sur ce salon, est aussi due au travail de "petits producteurs" attachés à leur vigne et à la qualité de chaque



raisin. Pourtant, ils doivent faire face à la libéralisation de l'agriculture viticole. Libéralisation qui cause beaucoup de maux aux petits producteurs, qui engendre une baisse des prix pour le paysan et une dépendance accrue de nous tous vis-à-vis de l'industrie agro alimentaire et de la grande distribution. Le choix d'une viticulture artisanale est un choix de qualité et d'authenticité, d'une agriculture écologique et créatrice d'emplois, d'une campagne et d'une alimentation de qualité pour tous. Pour conclure, le vin est une invitation à la convivialité et au partage, et comme le disait Pablo Neruda dans son poème "ode au vin" : « *J'aime sur une table, quand on parle à la leur d'une bouteille de vin intelligent. Buvez-le et souvenez-vous qu'en chaque goutte d'or ou coupe de topaze, ou cuillère de pourpre, l'automne a travaillé pour remplir de vin ces flacons et apprend, homme obscur, dans le cérémonial de ton commerce, à te souvenir de la terre et de ce qui lui est du, et à célébrer le cantique du fruit* ».

**Yann Etienne**

## Cérémonie des maisons et balcons fleuris

Du géranium aux tulipes en passant par les œillets ou autres végétaux, les portois passionnés de jardinage participent chaque jour à embellir notre ville de leurs balcons, terrasses et jardins. Mardi 9 octobre, les jardiniers en herbe se sont retrouvés dans la salle des mariages de la mairie pour recevoir des mains du maire, Pierre Trapier et des élus présents : Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire, Gérard Merland, Patrick Garcia, Claude Illy, Huguette Hely, Hélène Granjon conseillers municipaux leurs récompenses pour la qualité de fleurissement de leurs jardins ou balcons. « *Vous participez acti-*

*vement et collectivement à l'embellissement de la ville. Je remercie également les agents communaux des espaces verts représentés ici par Denis Sausse, qui comme vous, rendent la ville plus agréable. Une ville fleurie est un atout pour la qualité de vie et contribue au bien-vivre ensemble* » a déclaré le maire dans son allocution. Comme l'an dernier, la municipalité a souhaité associer les conseils de quartiers au jury. Près de 40 prix ont été distribués dans les différentes catégories : en effet le concours des balcons et des jardins fleuris comprend six ca-

tégories : jardins fleuris "ordonnés", jardins fleuris "en liberté", fleurissement "pied d'immeubles collectifs", balcon fleuris, terrasses fleuries, et la catégorie prix d'encouragement. Vous pourrez consulter sur le site internet de la ville l'ensemble des lauréats des maisons fleuris.



## Soutien à la vie culturelle...

... et adoption d'un vœu concernant la Banque de France



**Les élus du conseil municipal étaient réunis lundi 26 novembre avec principalement, à l'ordre du jour, les subventions aux associations culturelles et la présentation par le maire d'un vœu concernant la Banque de France. On retrouvera l'ensemble du compte-rendu du CM sur le site [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr).**

C'est Marjolaine Borde, adjointe à la culture qui a présenté les subventions accordées aux associations culturelles pour leur fonctionnement, et celles qui leur sont attribuées pour un événement exceptionnel. Parmi les changements notoires, soulignons les "coups de pouce" attribués à Action Jeune Théâtre pour l'organisation de son festival en juin prochain (600 € supplémentaires par rapport à 2011), et au Comité des fêtes pour l'organisation du corso (1 000 € de plus qu'en 2011). Par ailleurs, la municipalité a confirmé son soutien au Carnaval organisé le 13 février 2013, à la fête du cen-

tre culturel Louis Aragon qui se déroulera au printemps prochain par le versement d'une subvention globale de 2 100 € à la MJC-Centre social et à l'association "Mémoire vivante" qui célébrera en 2013 ses 20 ans (3 500 €).

D'autre part, une subvention très exceptionnelle de 220 € sera versée au collège Jean Macé pour aider à l'organisation d'un séjour en Grèce pour les latinistes et les hellénistes, ainsi qu'à l'association "Atout jeunes" pour un montant de 100 € afin d'aider à la réalisation des projets : "Barcelone : catalan et espagnol" et "où vas-tu en passant par Barcelone ?". En fin de réunion, Pierre Trapier a présenté un vœu de soutien au personnel de la Banque de France mobilisé pour assurer la pérennité du service public de proximité. Comme le précise le vœu « *Dans la Drôme, à Valence, cette restructuration d'envergure entraînera la suppression de 45 à 50 postes, et le 1<sup>er</sup> juillet 2014 la fermeture définitive du service de caisse de Valence et, entre 2016 et 2020, la fermeture des services "Entreprises" et "Surendettement" de Valence, ainsi que les bureaux d'accueil et d'informations de Romans et Montélimar* ». Le maire a souligné combien

chaque jour, la preuve de leur utilité dans le département, auprès des particuliers, comme des entreprises. Leur départ aurait des conséquences désastreuses, pour les surendettés suivis dans le département et les centaines de PME fragilisées par la situation économique, souvent ignorées des banques privées et n'ayant pas ou peu accès aux crédits, perdraient un interlocuteur attentif ».

"Aberration" que cette remise en cause des missions des agents de la Banque de France et la perte du lien de proximité, d'autant plus que la Banque de France a réalisé plus de 20 milliards de bénéfiques sur les 10 dernières années, avec 3,4 milliards versés à l'Etat en 2012 au titre de l'exercice 2011.

A l'unanimité, les élus du conseil municipal de Portes-lès-Valence ont voté le vœu qui sera transmis au ministre des finances, aux parlementaires drômois et à l'Association des Maire de la Drôme.

Cyrille Bernardin



### Subventions aux associations culturelles

Associations culturelles	Fonctionnement 2012	Exceptionnelle 2013
Arc-en-ciel	300 €	
Action Jeune Théâtre (AJT)	2 700 €	
Association Féminine de Travaux Manuels	700 €	
Chorale Cantavioure	260 €	
Club Ambroise Croizat	1 030 €	
Comité des fêtes	970 €	19 000 €
Femmes solidaires	2 500 €	
La farandole des fuseaux	195 €	
Loisirs déco portois	380 €	
Mémoire vivante de Portes-lès-Valence	1 270 €	(7 000 € fête champêtre + 3 500 € soirée 20 ans) 10 500 €
MJC-Centre social		(1 500 € fête centre culturel + 600 € carnaval) 2 100 €

## Téléthon Portoïis

### Journées solidaires

**Voilà maintenant 26 ans que des bénévoles et des associations se mobilisent avec l'AFM (association française contre les myopathies) afin de faire vivre la solidarité en cette journée du téléthon. Plus de 140 personnes se sont retrouvées sur la place de la mairie lors de la journée du samedi. Les résultats définitifs du montant des dons ne sont pas encore disponibles mais seront supérieurs à 4500 €.**

Malgré le froid hivernal de ce 2<sup>ème</sup> week-end de décembre, de nombreuses personnes sont venues place de la mairie afin de participer à cette journée de fraternité et de générosité. Cette année, les associations portoïises ont été appelées à se mobiliser pour proposer diverses animations. Ainsi, dès samedi matin, l'association Sports et Loisirs a convié ses membres pour la traditionnelle vente de boudin. Les bénévoles de l'Association Féminine de Travaux Manuels quant à eux, ont vendu des pompons et ont réalisé un tricoton géant. Les pompons ont permis de participer aux deux défis zumba, lors desquels de nombreuses personnes étaient heureuses de se réchauffer en dansant.

En guise de fil rouge, l'artiste portoïis Eric Bayoud, installé dans la salle des mariages, a réalisé une sculpture qui était à gagner ainsi que d'autres lots pour les deux tombolas. Pour



les amateurs de belles carrosseries, l'Écurie Mistral a sorti ses plus beaux véhicules sur la place de la mairie. Ils côtoyaient les side-cars de l'amicale moto-side, sachant que les deux associations ont proposé des ballades. Les enfants eux aussi ont été de la fête, deux structures gonflables étant mises à leur disposition par l'UGSP. Les enfants ont également pu faire une ballade à dos de poneys grâce à "l'Etoile cavalière" d'Etoile. Pour ce qui est de la soif et des petits creux, l'association Arc-en-ciel a vendu des jus de fruits exotiques, et il a été possible de se réchauffer en dégustant une crêpe confectionnée par la MJC-Centre social. Pour les plus sportifs et les plus courageux, deux randonnées ont été organisées par les cyclotouristes portoïis et une par le bike club. Par ailleurs, les joueurs



de pétanque ont pu croiser le fer dans l'après-midi lors d'un tournoi. La danse de Laeti a été aussi de cette journée : les danseuses ont présenté au public leur talent sur la scène installée place de la mairie. Cependant, le téléthon ne s'est pas uniquement déroulé samedi 8 décembre. Un tournoi de belote a eu lieu le 30 novembre au foyer A. Croizat et le 7 décembre c'était au tour des joueurs de tarot pour un tournoi à la maison des associations. Quant au dimanche, le conseil de quartier Ouest s'est mobilisé sur la place Maurice Caty avec une vente de boudin et de vin chaud. De bien belles initiatives populaires, à l'évidence, qui font vivre la solidarité en faveur des personnes atteintes d'une maladie rare et qui nous rappellent aussi l'exigence d'une plus



forte implication de l'Etat en faveur de la recherche publique. Toujours est-il qu'à Portes, les citoyens et leurs associations ont fait la preuve de leur capacité à donner un sens concret au mot "solidarité". **YE**



*26<sup>e</sup> édition du téléthon 1987-2012. En 1987, les 4 et 5 décembre les Français découvraient le Téléthon...*

*Une fois encore, une fois de plus et surtout pas une fois de trop, les associations, les clubs sportifs, les commerçants, les*

*entreprises et de très nombreux bénévoles de Portes-lès-Valence se sont mobilisés. Bravo et félicitations à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps à la réussite du téléthon 2012.*

*En 1987, 29 650 000 €, en 2011, 94 091 902 €, deux chiffres qui nous rappellent tout l'attachement d'un pays pour la lutte contre la maladie.*

*Pour la recherche, en 25 ans, l'AFM a engagé grâce aux dons du Téléthon des avancés majeures pour vaincre et guérir.*

*Vaincre et guérir la maladie, les maladies rares et orphelines, un don c'est l'espoir pour les malades et leurs familles. "Oser vaincre", c'est le slogan de la campagne du Téléthon 2012. C'est aussi le cri d'espoir des familles qui a été lancé les 7 et 8 décembre 2012.*

**Claude Illy**  
conseiller municipal

## Délégation d'élus français au Kurdistan

### Le maire de retour du Kurdistan

**Les régions kurdes du Sud de la Turquie vivent toujours sous l'occupation militaire de l'armée turque. Sur un cinquième du territoire turc, les villes et villages du Kurdistan abritent plus de 20 millions de kurdes de Turquie qui revendiquent la reconnaissance de leurs droits identitaires et démocratiques. Des syndicalistes, des maires de villes kurdes et des députés sont en prison. Une délégation d'élus français dont Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, s'est rendue au Kurdistan turc, rapportant un témoignage accablant de la répression qui s'exerce en Turquie.**

**Portes-Infos : vous vous êtes rendu au Kurdistan turc, quel a été le but de votre visite ?**

**Le maire :** Avec une délégation nationale des élus communistes et républicains, conduite par son président Dominique Adenot, composée notamment de Michel Billout, sénateur de Seine et Marne et de Marie-Christine Vergiat, députée européenne, nous nous sommes rendus en Turquie pour témoigner de la violente répression dont les kurdes font l'objet de la part de l'État turc. Il s'agissait pour moi de contribuer à briser le mur du silence sur une question essentielle des droits de l'homme, et dont personne ne parle, afin que les dirigeants des États européens et l'Union Européenne cessent d'être complices d'une ré-

pression qui s'amplifie. Ce qu'il convient d'appeler "la question kurde" doit être résolue dans le cadre d'une solution politique alors que la Turquie frappe aux portes de l'Europe. C'est pour moi un engagement qui me tenait à cœur et en participant à ce voyage que j'ai financé avec mes deniers personnels, j'ai pu me rendre compte sur place combien la solidarité en direction du peuple kurde était une urgence nécessaire. On ne peut pas se taire sur la question des droits de l'homme quand on est un humaniste.

**Portes-Infos : vous avez rencontré un certain nombre d'élus et d'associations kurdes, quelle restitution faites vous de ces entretiens ?**

**Le maire :** Nous nous sommes rendus à Diyarbakir, Batman, Siirt. Les dizaines de témoignages recueillis auprès d'élus municipaux, ont dépassé en gravité ce que j'avais pu imaginer. Le gouvernement turc refuse les légitimes revendications du peuple kurde à exister. Comme seule réponse, c'est une répression brutale qui s'exerce. Des milliers d'hommes, de femmes et même d'enfants avec parmi eux 200 élus, maires ou conseillers municipaux, des avocats, des syndicalistes, des journalistes, des féministes, des militants pour les droits de l'homme sont emprisonnés sous prétexte de complicité avec des organisations terroristes. Ainsi, sous l'action de son gouvernement, la Turquie devient de plus en plus un État policier où la démocratie est bafouée, la justice instrumentalisée, la liberté d'expression piétinée. Nous nous sommes rendus devant les prisons pour apporter notre soutien aux prisonniers kurdes dont certains attendent leur procès depuis plus de deux ans. Nous avons rencontré de nombreux députés du parti pour la démocratie et pour la paix (BDP) dont 29 étaient aussi grévistes de la faim.

**Portes-Infos : vous êtes arrivé en Turquie dans un contexte particulièrement tendu.**

**Peu de médias français ont parlé de la grève de la faim entamée par les prisonniers.**

**De quoi pouvez-vous témoigner ?**

**Le maire :** Lorsque je suis arrivé, quelques 700 prisonniers politiques kurdes étaient en grève de la faim. Ces prisonniers réclament le droit de pouvoir se défendre dans leur langue maternelle

et que celle-ci puisse être enseignée à l'école. Ils demandent la fin de l'isolement et la libération de leur leader Abdullah Ocalan emprisonné depuis 1999 et qui n'a pas pu recevoir la visite de ses avocats depuis 18 mois. Durant mon séjour, 10000 prisonniers politiques ont rejoint le mouvement dont la députée kurde Leïla Zana, lauréate du prix Sakharov 94 et qui a déjà passé 10 ans dans les geôles turques de 1994 à 2004 pour avoir parlé en kurde à l'assemblée nationale turque en 1991. Nous avons également appris que les cas de tortures dans les prisons ont augmenté, un rapport sur les six derniers mois faisait état de 400 nouveaux faits avérés.

**Portes-Infos : que fait la communauté internationale ?**

**Le maire :** Rien, cela est inadmissible, je dirai même qu'elle ferme les yeux. Nous avons rencontré l'ambassadeur de France à Ankara ainsi que l'ambassadeur de l'Union Européenne. En fait, c'est essentiellement des prétextes géopolitiques qui justifient cette inertie calculée entièrement soumise aux États-Unis qui soutient le gouvernement turc. Le peuple kurde en paie un lourd tribut. Mais un jour ou l'autre, il faudra arrêter de nier l'évidence. Il faudra bien que le gouvernement turc accepte de négocier. C'est tout de suite qu'il faut le faire et les chefs d'États européens doivent contribuer à ce que le dialogue s'ouvre.

**Portes-Infos : comment votre délégation entend-elle porter le débat dans l'opinion publique ?**

**Le maire :** Il faut briser le mur du silence. Le peuple kurde peut être assuré que nous allons faire connaître la vérité en France et en Europe. Nous n'avons pas le droit de nous taire. Mon amie Marie-Christine Vergiat, députée du Front de Gauche au parlement européen est intervenue récemment pour témoigner de notre délégation afin que les députés "se mouillent" enfin sur la question kurde. Pour ma part, j'organiserai prochainement à Portes-lès-Valence un débat public autour du film de Nicolas Bertrand et Antoine Laurent "Je suis Kurde" pour contribuer à faire connaître la résistance de ce peuple et qu'enfin une solution politique voit le jour. C'est une mobilisation qui concerne tous les démocrates français et européens.



Rassemblement de soutien devant la prison de Diyarbakir, 52<sup>ème</sup> jour de grève de la faim

## Construction de logements sociaux...

... sur les anciens terrains du centre aéré de la sncf

**Rue Jules Ferry, les pelles mécaniques sont déjà à l'œuvre depuis la fin du mois de novembre. A terme, 75 nouveaux logements verront le jour.**

Avec l'emploi, le logement est probablement une des principales préoccupations des français. Nombreux sont les jeunes ménages et les familles qui ont également du mal à se loger. Pour faire face à la crise du logement qui concerne de nombreux portois, la municipalité a lancé un projet de 75 nouveaux logements, en partenariat avec DAH. Actuellement en cours de construction sur les anciens terrains du centre aéré de la SNCF, rue Jules Ferry, ces nouveaux logements verront le jour début 2014 pour la première phase. Situés en cœur de ville, ils seront adaptés aux anciens et aux personnes à mobilité réduite. Ils seront aussi destinés aux jeunes portois en recherche d'un nouveau logement. Et qui dit nouveaux logements dit également appartements qui se libéreront dont les portois pourront bénéficier. Privilégiant la mixité sociale et

la diversification de l'habitat, le choix de la municipalité vise à promouvoir le bien-vivre ensemble et le droit au logement pour tous. L'agencement urbain des nouveaux logements a fait l'objet d'études approfondies. En voici les grandes lignes :

- **Bâtiment collectif au Sud de la rue Jules Ferry** : Il comportera 33 logements sur 3 étages qui disposeront d'ascenseurs. Sa conception reposera sur une combinaison efficace de matériaux et d'équipements permettant de maîtriser au mieux les flux énergétiques, répondant ainsi au label BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ils disposeront de balcons orientés au Sud. Ils seront également accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Petit bâtiment collectif côté Ouest** : Il comportera 12 logements qui répondront aux mêmes normes de développement durable que ceux du plus grand bâtiment collectif. Ils seront aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les appartements du rez-de-chaussée disposeront de jardins.

- **Logements intermédiaires en cœur d'îlot** : Les 19 logements en R+2 maximum seront organisés en 4 plots à l'Est comprenant des T3 superposés et des duplex et 1 plot à l'Ouest comprenant 2 T3 et 2 T2. L'ensemble des logements bénéficiera de balcons orientés au Sud et ceux du rez-de-chaussée de jardins protégés.
- **Maisons individuelles le long de la rue de la Fraternité** : Les 11 maisons individuelles seront situées le long de la rue de la fraternité, elles disposeront de deux accès, un depuis la rue de la fraternité et l'autre depuis l'allée interne. Elles disposeront également de deux jardins, un au Nord et un autre plus grand côté Sud.
- **Salle commune** : Disposant d'une surface de 107 m<sup>2</sup>, elle sera placée en plein cœur du projet et sera située en rez-de-chaussée des logements intermédiaires. Elle se prolongera au Sud par une terrasse et s'ouvrira à l'Ouest sur un espace vert en plein centre du projet.

Yann Etienne



## Travaux à la médiathèque

### Réunion d'information

**Mercredi 28 novembre, la population était conviée à une réunion d'information autour des futurs travaux de la médiathèque.**



Monsieur Fabien Ramadier, l'architecte missionné par Valence Agglo a présenté au public présent un diaporama en 3D présentant le projet.

Les travaux se feront en deux tranches, tout d'abord aura lieu l'agrandissement de la structure de 150m<sup>2</sup> avec la création d'une salle d'accueil puis la construction de la partie administrative. Le public était invité à intervenir et faire des remarques ou des propositions. L'agrandissement et la rénovation de la mé-

diathèque sont un important projet culturel. Un lieu comme une médiathèque participe à la libre circulation des idées et des informations.

Un service public de la culture permet à toutes et à tous via le prêt d'un livre, d'un dvd, de rêver, imaginer, en un mot, penser. La cul-

ture est un véritable moteur de transformation sociale.

Dans la nouvelle médiathèque, l'innovation sera le maître mot, nouveaux espaces dédiés à la lecture, à la recherche ou la rencontre et à l'échange entre usagers.

Le mobilier qui sera choisi ultérieurement conditionnera aussi l'utilisation de ce lieu culturel. Nous reviendrons prochainement dans ce journal sur les travaux et leur durée.



## Battle de BD

Mardi 27 novembre, la médiathèque de Portes-lès-Valence avait organisé, dans le cadre des rencontres de la bande dessinée,

une battle BD.

Pour les néophytes de ce genre de bataille, en voici les explications : tout d'abord, ici la bataille est amicale, bien entendu, et chacun vient avant tout pour passer un bon moment entre passionnés.

Les joueurs, plus de 50, se sont inscrits dans 3 équipes : les mangas, les bd classiques et les comics. Les questions concoctées par David du

service "Vie de la cité" de la mairie et Magalie de la médiathèque ont été posées à l'ensemble des joueurs, chaque équipe devant répondre à la question par l'intermédiaire de son chef d'équipe.

La dernière partie de la battle a donné lieu à un "blind test" audio de génériques de dessins animés. A l'issue de la compétition, c'est l'équipe des mangas qui a remporté la victoire.

Bien sûr des pauses ont été organisées afin de donner de l'énergie aux neurones des joueurs. Sur le buffet, ceux-ci pouvaient trouver quelques délicieuses sucreries.



# “Du fait divers à la fable”

## Une semaine autour de l'affaire des sœurs Papin

**Durant une semaine, scolaires et portois se sont penchés sur l'affaire des sœurs Papin. Ce fait divers avait défrayé la chronique durant l'année 1933 et avait également intéressé les milieux littéraires, intellectuels et politiques. Cette initiative était organisée par la municipalité en partenariat avec la comédie de Valence et le Train-Théâtre.**

Tout d'abord, revenons brièvement sur les événements : nous sommes en 1933 dans la ville du Mans, deux sœurs Léa et Christine, employées comme bonnes dans une famille bourgeoise vont sauvagement assassiner leurs patronnes. A l'issue d'une expertise psychiatrique, les accusées sont déclarées responsables de leurs actes, malgré certains avis contraires d'autres experts. Le 29 septembre le verdict tombe, la cour condamne Christine à mort et Léa à 10 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour. La condamnation de Christine Papin est modifiée, par décret du Président Albert Lebrun, en travaux forcés à perpétuité. Voilà pour ce qui est de l'histoire. Le procès a passionné la France entière, est devenu un fait politique, certains condamnant les horribles criminelles et d'autres réclamant

des circonstances atténuantes pour ces femmes victimes de la lutte des classes. Et c'est autour du thème de la manière de traiter un fait divers qu'une expo avait été installée dans le hall de la mairie où on pouvait consulter différents articles de presse de l'époque. La classe de 3<sup>ème</sup> 1 du collège Jean Macé qui avait travaillé sur la thématique sous la houlette de Mme Sylvie Torrès, professeur de français, a reçu la visite d'Eric Massé, metteur en scène de la pièce de théâtre “Les bonnes intimité” adaptée du texte de la pièce de théâtre de Jean Genet, et des comédiennes Cécile Bourney et Marie-Laure Crochant incarnant les deux sœurs. Pendant plus d'une heure, les élèves ont pu discuter sur le sens de l'œuvre de Jean Genet et sur la liberté de la mise en scène.

Le lendemain, mercredi 21 novembre, le Train-Cinéma projetait “Les blessures assassines”,

film de Jean-Pierre Denis portant également sur le crime des deux sœurs mais se penchant plus sur l'aspect psychologique de Léa et Christine et mettant également en avant l'aspect de servitude de leur travail de bonnes. A l'issue de la projection pour laquelle plus d'une quarantaine de personnes avaient fait le déplacement, un débat avait été organisé.

Jeudi 22 novembre, les mêmes collégiens de la classe de 3<sup>ème</sup> 1, forts de leurs expériences de l'avant-veille, se sont retrouvés dans la salle des mariages en compagnie d'Armel Richard, professeur de philosophie, de leur professeur de français et de Marjolaine Borde, adjointe au maire



en charge de la culture, à un café philo autour du thème “travail et servitude”. Là, les élèves ont abordé le côté philosophique de l'affaire et le déchaînement médiatique qu'elle a suscité. En effet, le procès lui-même a eu plus de répercussions sur le public que le meurtre. Vendredi la “Comédie de Valence” est venue clôturer la semaine par la représentation de la pièce “Les bonnes intimité”, cette pièce étant différente du film. L'auteur a choisi de mettre en avant le côté cérémonial du crime des sœurs Papin. La représentation a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie transformée en théâtre pour l'occasion, face à un public venu en grand nombre.

Yann Etienne



## Entreprise Albisson

### Fuite... canalisation bouchée ?



Pour un problème de plomberie, de sanitaire, de chauffage ou de climatisation, Alexandre Albisson est là pour répondre à vos soucis et régler votre problème.

Ce professionnel qui vient de créer son entreprise a travaillé au sein de la société Billon pendant 11 années, se déplace à votre domicile que ce soit pour une réparation ou un simple entretien ou encore la maintenance de votre installation. Sur place, après l'expertise

de votre matériel, il vous effectuera un devis et ceci gratuitement.

Disposant d'un véhicule et de tout le matériel nécessaire, il se rendra chez vous dans les plus brefs délais.

*Entreprise Albisson :*  
04 75 25 56 91 ou 06 52 43 63 43  
*Site internet :* [albissonplomberie.fr](http://albissonplomberie.fr)  
*Mail :* [all26@live.fr](mailto:all26@live.fr)

## REMAID, une association d'aide aux victimes

Elle a pour mission de promouvoir et de développer l'assistance aux victimes et la reconnaissance de leurs droits et de lutter contre l'isolement.

Le terme de victimes recouvre une grande diversité de situations allant de la violence conjugale, aux coups et blessures, la souffrance au travail, en passant par les vols avec violence, les abus sur personnes vulnérables. La liste est loin d'être exhaustive, mais dans tous les cas de figure, il s'agit après le dépôt de plainte de proposer un accompagnement juridique, psychologique et social aux victimes

et leurs familles au moins jusqu'au jugement et le plus souvent jusqu'à l'indemnisation effective.

L'association est composée de juristes et de psychologues, ainsi que d'une trentaine de bénévoles issus des métiers du droit, de la santé et du social.

### Contact REMAID

- En prenant rendez-vous à la permanence d'accueil de Portes-lès-Valence, tous les jeudis matin au Pôle social, tél : 04 75 55 39 34
- En composant le : 08 842 846 37

**remaid** ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES  
ET DE MEDIATION PENALE

*"Derrière la clameur de la victime, se trouve une souffrance qui crie moins vengeance que récit" Paul Ricoeur*

## La goutte d'eau de Michel Aubert



Le dicton du mois affirme : « Novembre, mois des brumes réchauffe par-devant et refroidit par-derrrière ». Ce mois de novembre nous a bien annoncé l'arrivée imminente de l'hiver. Pour ce qui est de la pluviométrie, novembre 2012 s'est vu arrosé par 176 litres d'eau au m<sup>2</sup>. Dans le détail, le 26 novembre a vu à lui seul tomber 52 l/m<sup>2</sup>, alors que le 11, seulement 5 litres. Mais ce mois de novembre 2012 est plutôt "sec" comparé avec le triste novembre 2002 durant lequel 419 litres avaient arrosé chaque m<sup>2</sup> de notre commune. Quant à novembre 2001, c'est seulement 16 l/m<sup>2</sup> qui sont tombés du ciel. A la veille des fêtes de Noël, voici en cadeau un dicton bonus : « Quand Noël tombe un mardi, pain et vin de toutes parts ». Ca tombe bien !

# Pitchouline

## Goûter de Noël

**Enfants et parents se sont retrouvés à la crèche pour le traditionnel goûter de Noël.**



C'est en présence de Sandrine Augier-Colomb, adjointe au maire en charge de la petite enfance, de Frédérique Vermeulen, directrice de la crèche et du personnel de la Pitchouline que les enfants ont assisté jeudi 6 décembre au spectacle de Noël : "La fleur au pot" proposé par la "Compagnie Flic Floc". Le thème de ce spectacle portait sur les 5 sens. Petits et grands ont été émerveillés par les jeux de lumière, le décor et la réalisation de la recette de la poule au pot.

A la fin de la journée, un diaporama relatant la vie des tout-petits à la crèche, a été pro-



posé aux familles, venues en nombre pour l'occasion, et aux enfants bien sûr. Pour conclure cette agréable journée, un goûter a aussi été offert et les plus gourmands ont pu déguster gâteaux et papillotes accompagnés de jus de fruits.

## La photographie comme langage

Le photolangage est une méthode de communication en groupe par l'intermédiaire de la photographie. Lors de la séance, chaque membre du groupe va choisir une photo, celle qui lui "parle" le plus. La méthode consiste concrètement à demander à chaque participant de répondre à des questions à partir de ce choix personnel et d'expliquer son choix. Le but du photolangage est ainsi de libérer l'expression des participants. Ce travail de

groupe permet à chacun de mieux se connaître, d'améliorer des capacités de communication ou encore de réussir à prendre librement la parole dans un groupe.

La MJC-Centre social a choisi cette méthode pour animer des groupes de paroles et organise donc un cycle de séances pour les adultes qui démarre fin novembre. Elles seront animées par M. Hinaux Jean-Michel qui est psychologue.

**Prochaines séances :**  
Vendredi 21 décembre de 9 h à 11h  
Vendredi 11 janvier de 9h à 11h  
Vendredi 18 janvier de 9h à 11 h  
Vendredi 25 janvier de 9 h à 11h

*Pour plus de renseignements et vous inscrire, contactez la MJC-Centre culturel au 04 75 57 00 96*

## Bourse aux jouets

Plutôt que de jeter les jouets qui ne sont plus utilisés par les enfants, il est possible de leur donner une nouvelle vie en participant à la bourse aux jouets. Organisée par la MJC-Centre social, la bourse aux jouets s'est déroulée dimanche 25 novembre à la salle Brassens et a pris, le temps d'une journée, des allures de hotte géante de Père Noël. Le public est venu en nombre pour trouver le

cadeau rêvé et attendu dans le petit soulier. Les nombreux stands présents fourmillaient d'idées : nounours, consoles, jeux vidéos, poupées, jeux de sociétés... Il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies. Face au succès de cette journée, les bénévoles envisagent d'organiser une bourse aux jouets au printemps avec des jeux et jouets d'extérieur.





## Les jardins partagés

*Terre de citoyenneté*

**La deuxième phase des travaux des jardins partagés, situés près des terrasses dans le quartier "Est", vient de toucher à sa fin.**

Afin de célébrer cet événement, la municipalité avait organisé samedi 29 novembre la remise symbolique des clés, en présence en outre du maire Pierre Trapier, de Raymond Rinaldi, 1er adjoint, d'Ali Chaabi, conseiller municipal porteur du projet et d'Anne-Laure Paye, présidente de la MJC-Centre social.

Il faut dire que les services techniques de la mairie n'ont pas ménagé leurs efforts pour aplanir les terrains, y amener l'eau, de la terre végétale, y installer des cabanons. De même, l'association AIRE a procédé à la nécessaire délimitation des parcelles, avec la pose de pi-

quets et de grillage.

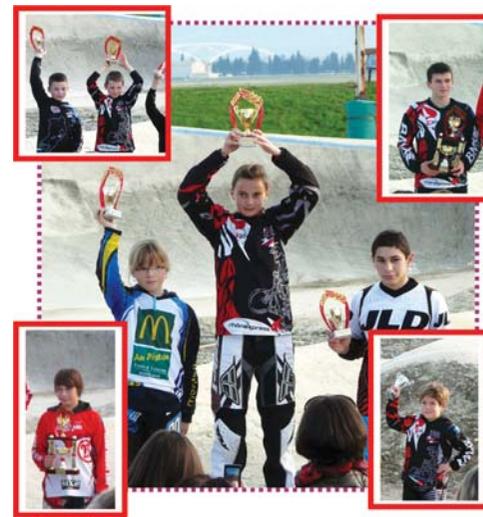
Cette initiative voulue par la municipalité et portée par la MJC-Centre social, en partenariat avec la CAF, gagne du terrain. Solidarité et convivialité sont les fils conducteurs de ce projet qui aujourd'hui devient réalité : « *ces jardins se doivent d'être un lieu de vie, un espace où se développent les liens intergénérationnels. Nous voulons que les jardiniers s'entraident, se parlent, se confient leurs petits secrets* » déclare M. Koukou coordinateur du projet pour la MJC-Centre social. Les 14 personnes ou familles qui se sont vu attribuer une parcelle re-

cevront une formation sur la pratique du jardinage. De plus, le cahier des charges prévoit que la culture bio devra être privilégiée. Les "surplus" éventuels de production seront donnés à l'épicerie sociale. Les jardins sont composés de 14 parcelles individuelles ainsi que d'une parcelle collective qui sera entretenue par les jardiniers et par des bénévoles. Il existe également un espace pédagogique qui a pour vocation de sensibiliser les scolaires à la production de légumes de qualité. Il est à noter qu'à moyen terme, des bacs surélevés seront construits et seront destinés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Au printemps prochain, les sols seront prêts à recevoir les premières semences.

## Le Bi-cross en championnat

Les pilotes se sont retrouvés à Pierrelatte pour la sixième et dernière manche du championnat Drôme de BMX 2013. La piste du Zéphir a accueilli plus de 320 coureurs venus tenter leur chance. Nos pilotes portoïis ont brillé lors des différentes phases du tournoi et quatre d'entre eux sont montés sur le podium. Grâce aux qualités sportives des pilotes portoïis, le club prend la troisième place du trophée des clubs drômois derrière Chabeuil et Montélimar. Félicitations donc aux pilotes du club et parti-

culièrement à Timmy Jacouton qui termine 1<sup>er</sup> du classement général chez les pupilles, à Clara Souteyrand qui termine également première chez les minimes. Alexi Abbot quant à lui trouve une magnifique deuxième place chez les cadets et enfin Guillaume Heurtier monte sur la troisième marche chez les minimes. Avec l'arrivée de l'hiver, débutent les compétitions indoor. Tous les pilotes, la tête dans le guidon, ont dorénavant en ligne de mire la coupe de France 2013.



### JUDO : entraînement avec les champions d'Europe kata et Michel ALGISI, 7<sup>ème</sup> dan

Vendredi 30 novembre, les judokas du club ont eu le privilège de pouvoir s'entraîner avec Frédéric Esteve et Guillaume Sevestre, champions d'Europe de kata ainsi que Michel Algisi, 7<sup>ème</sup> dan, membre de la direction technique nationale et licencié à Portes-lès-Valence. Etait également présent Claude Dubos, vice-président de la FFJDA, chargé de la formation. Frédéric et Guillaume ont animé un cours ludique et technique très apprécié des judokas minimes, cadets, juniors, seniors.

À la fin du cours, ils ont fait une démonstration époustouflante du Nage No Kata devant les yeux émerveillés des jeunes sportifs. Claude Campagne, adjoint au maire en charge des sports, présent lors de ce cours, participa aussi au pot de l'amitié qui clôtura cet entraînement exceptionnel.



## Louis Aragon

### Un homme du temps présent

**Louis Aragon est mort le 24 décembre... il y a 30 ans. Homme de littérature et de combats, son verbe et ses engagements politiques marquent encore les hommes et les femmes d'une encre indélébile. Le poète a laissé son empreinte dans l'histoire du temps présent, échappant ainsi à l'oubli. Portes-lès-Valence lui a consacré une rue ainsi que son centre culturel.**

Géant de la littérature française et auteur populaire, ses textes ont été repris par de nombreux artistes comme Jean Ferrat ou Georges Brassens, et reconnus par la critique puisque son œuvre est éditée dans la prestigieuse collection de la Pléiade. En 1939, il écrivait dans son essai "Les voyageurs de l'impériale" : « *La vie est un voyageur qui laisse traîner son manteau derrière lui, pour effacer ses traces* ». Revenons donc sur les traces du poète. Né le 3 octobre 1897, il est le fils de Louis Andrieux, ex-préfet de police de la ville de Paris, et de Marguerite Toucas, jeune fille qui tient une pension de famille. Le nom "Aragon" a été choisi par son père lors de la déclaration de la naissance de l'enfant en souvenir d'un poste d'ambassadeur en Espagne, en Aragon. Afin de préserver "l'honneur" de la famille maternelle, et celui du préfet, l'enfant est présenté comme le fils adoptif de sa grand-mère. L'œuvre de Louis Aragon portera toujours la secrète blessure de n'avoir pas été reconnu par son père. Élevé par sa mère et ses tantes, Louis Aragon n'a connu qu'à l'âge adulte l'identité véritable de son père et de sa mère. Durant la première guerre mondiale, il est mobilisé en tant que brancardier, car il effectue des études de médecine. Il gardera de cette période une haine de la guerre. Renonçant à ses études de médecine, il fonde avec André Breton la revue "littérature". Plus tard, il rejoindra le mouvement surréaliste. Rappelons d'ailleurs que Robert Enoch, qui prendra le nom d'écrivain de Mathias Lübeck, faisait partie de ce mouvement et qu'il fut assassiné par les nazis à Portes-lès-Valence le 8 juillet 1944 au Mur des fusillés dans le quartier Ouest.

En 1927, il adhère au Parti Communiste qu'il ne quittera jamais, son engagement politique marquant toujours son œuvre. En 1928, il fera la rencontre d'Elsa Triolet, cette femme de lettres deviendra sa plus belle source d'inspiration, sa muse, et ceci pour toute sa vie. Il écrira dans son recueil "Le fou d'Elsa" : « *L'avenir de l'homme, c'est la femme. Elle est la couleur de son âme - Elle est sa rumeur et son bruit - Et sans Elle, il n'est qu'un blasphème* ». Durant la deuxième guerre mondiale, il rentrera dans la résistance, et séjournera dans la Drôme. Entre juillet 1943 et septembre 1944, Louis Aragon et Elsa Triolet vivent cachés et résistants, sous les noms de Lucien et Elisabeth Andrieux, dans la maison de la famille Chancel, rue Pasteur à Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Ici, ils créeront et écriront ensemble dans "La Drôme en armes", journal clandestin de la résistance. Après la libération, son engagement politique s'intensifie en rejoignant le comité central du PCF. Son œuvre poétique d'après-guerre est considérable : Mes caravanes et autres poèmes (1954), Les Yeux et la Mémoire (1954), Elsa (1959), Les Poètes (1960), Le Fou d'Elsa (1963), Il ne



Elsa Triolet et Louis Aragon à Saint-Donat

m'est Paris que d'Elsa (1964), Le Voyage de Hollande (1964), Élégie à Pablo Neruda (1966). Le Roman inachevé (1956)... En 1972, lorsque Elsa Triolet disparaît il part en exil intérieur. Il écrira peu et se consacra à la publication de son œuvre poétique complète. Aragon a payé cher son engagement politique, masquant sa place essentielle dans la littérature. Stylo en main et poing levé, Aragon est un poète de notre temps, son voyage d'amour se prolonge encore...

Yann Etienne

#### L'affiche rouge (extrait)

L'affiche rouge était une affiche de la propagande allemande durant l'occupation. Elle présentait 23 résistants du groupe Manouchian, tous membres des FTP-MOI (Francs-Tireurs et Partisans - Main-d'œuvre Immigrée). Ils furent tous fusillés le 21 février 1944.

*Tout avait la couleur uniforme du givre  
A la fin février pour vos derniers moments  
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement  
Bonheur à tous Bonheur à ceux  
qui vont survivre  
Je meurs sans haine en moi  
pour le peuple allemand  
Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses  
Adieu la vie adieu la lumière et le vent  
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent  
Toi qui vas demeurer dans la beauté  
des choses  
Quand tout sera fini plus tard en Erivan.*

*Un grand soleil d'hiver éclaire la colline  
Que la nature est belle et que le coeur me fend  
La justice viendra sur nos pas triomphants  
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline  
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant  
Ils étaient vingt et trois*

*quand les fusils fleurirent  
Vingt et trois qui donnaient  
le coeur avant le temps  
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant  
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir  
Vingt et trois qui criaient*

*la France en s'abattant*  
**Les mains d'Elsa (extrait)**  
*Donne-moi tes mains pour l'inquiétude  
Donne-moi tes mains dont j'ai tant rêvé  
Dont j'ai tant rêvé dans ma solitude  
Donne-moi tes mains que je sois sauvé  
Lorsque je les prends à mon propre piège  
De paume et de peur de hâte et d'émoi...*

## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

“Portes citoyenne” rassemble des élu-e-s uni-e-s dans la diversité de leurs opinions citoyennes, toutes et tous attachés aux valeurs de progrès, de justice sociale et d'égalité. Cette diversité est un atout car elle contribue à hausser le débat, à approfondir la réflexion et à agir dans l'intérêt strict des citoyen-ne-s portois-e-s. Leur socle commun, c'est aussi le contrat municipal qu'ont choisi à une large majorité les citoyen-ne-s en mars 2008. Ensemble, ils vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et une belle année 2013, vous apportant santé et bonheur, ainsi qu'à vos proches.

### Cantines scolaires : un service public utile et de qualité

Notre ville est partenaire des communes de Valence et Bourg-lès-Valence pour la fabrication des repas des écoles.

Participant aux commissions de travail “restauration scolaire” de nos 3 villes, je me félicite que la fabrication des repas soit revenue en régie directe car c'est un service public très important pour les familles.

En cette rentrée, nous sommes à 15 produits bio entrant dans la composition des repas contre 4 produits auparavant. Tout en veillant à la maîtrise des coûts, développer les circuits courts permet la garantie de fraîcheur des produits, de leur qualité tout en faisant travailler des agriculteurs ou groupements locaux.

Améliorer toujours mieux les conditions d'accueil des enfants est notre objectif.

Après la construction de la cantine Joliot Curie, une nouvelle cantine est en chantier à l'école Fernand Léger.

Concernant la tarification des repas, notre municipalité applique le quotient familial permettant les tarifications selon les revenus.

On compte une moyenne de 480 repas servis chaque jour dans les écoles de Portes-lès-Valence. Il est à regretter cependant que l'Etat n'accorde aucune aide financière aux communes qui développent la restauration scolaire alors que pour certains enfants, le repas de midi à la cantine est parfois le seul repas équilibré de la journée.

**Martine Guillermin, adjointe au maire,  
membre du groupe “Communistes, Républicains et Citoyens”.  
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr**

### Nous assumons tous nos choix

Qu'ils soient nationaux ou locaux.

Notre contribution au prochain budget s'est faite et se fera dans la loyauté.

Assumer ses choix politiques reste une constante pour notre groupe, avec pour seule ambition : œuvrer pour le bien des Portoises et des Portois.

Loin de nous l'idée de distiller des phrases assassines, comme on peut l'entendre parfois dans les médias.

Être constructifs, novateurs et ambitieux.

Constructifs en apportant notre pierre à l'édifice que représente la transformation de notre commune.

Novateurs en recherchant en permanence le mieux pour nos concitoyens. Ambitieux en persistant dans notre volonté de vous convaincre que la grande agglomération est un projet d'avenir.

Nous sommes persuadés que refuser l'extension du périmètre de Valence Agglo représente une erreur politique majeure.

Mais bon, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage.

**Thierry Lecomte, conseiller municipal, membre  
du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.  
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr  
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

### Le 9 novembre Portes-lès-Valence a refusé le périmètre de la communauté d'agglomération.

Notre groupe s'est abstenu, nous ne comprenons pas la démarche de notre maire sur un sujet lourd de conséquences pour notre commune. Cette volte face et l'aveu de faiblesse à défendre nos intérêts nous ont déconcertés. La division aujourd'hui entre les membres de la majorité sur ce sujet n'est plus discutable. Quel avenir pour Portes ! Il nous a été reproché de ne pas avoir pendant le mandat précédent créé les conditions favorables à la constitution d'une communauté d'agglomération.

Le sujet qui a été discuté le long du mandat précédent n'a pu trouver d'issues favorables faute de partenaires suffisamment volontaires et faute d'un projet fédérateur qui fasse tomber les barrières idéologiques ou de protectionnisme communal. Sans de bonnes fondations on ne peut rien créer de solide et durable. Ces raisons n'ont pas fait réfléchir les nouvelles équipes fraîchement élus et à marche forcée ont fait naître Valence Sud Rhône-Alpes sans pertinence territoriale. Les communes ardéchoises de Valence Major n'ayant pas rejoint cette nouvelle intercommunalité.

Seule l'ambition des élus en a été le moteur. Ce n'est pas un motif d'harmonie et de gouvernance qui fasse l'unanimité. Aujourd'hui on voudrait stopper la démarche car cela va trop vite, trop loin. Seule une anticipation et une projection sur l'avenir nous auraient évité des déconvenues. Les mauvaises surprises n'ont pas encore été toutes dévoilées, car la taxe additionnelle d'agglomération est laissée dans le tiroir jusqu'en 2014 : on ne sait jamais, que vous, électeurs, puissiez mal le prendre !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,  
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

## L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER PORTOIS APPEL À TÉMOIGNAGES

Portes-lès-Valence, "fille du rail", "cité cheminote"... depuis sa naissance en 1908, la commune est indiscutablement associée au chemin de fer.

L'association Mémoire vivante qui œuvre pour l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine portois travaille actuellement sur la réalisation d'un livre retraçant l'histoire du rail sur le territoire portois de ses origines à nos jours.

L'ouvrage mêlera documents et photos d'époque, données historiques et anecdotes sur la vie cheminote. Aussi, pour compléter sa collecte d'informations, Mémoire vivante lance un appel aux personnes possédant des photos, documents, objets ou simplement des souvenirs liés au rail dans toute sa diversité (travail, loisirs, logement, solidarité, périodes de guerres, accidents...).

Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi).

A noter que l'ouvrage "A chacun sa guerre", un recueil de témoignages de portois sur la guerre d'Algérie (élaboré par Mémoire vivante), est toujours disponible auprès de la "Maison de la presse" (24 rue Jean Jaurès) au prix de 5€.

## MÉDIATHÈQUE

### DÉCEMBRE

■ **Atelier numérique**, samedi 22 de 10h à 11h30, traitement de texte.  
Pour les plus de 16 ans, sur inscription.

Médiathèque de Portes-lès-Valence : 04 75 57 40 65.

## MJC-CENTRE SOCIAL

### JANVIER

■ **Sortie neige**, dimanche 13.  
Inscriptions **mardi 18 décembre** et **mardi 8 janvier** à partir de 18h15 à la MJC

■ **Galette des Rois**, des randonneurs, **vendredi 18 à 19h**

### FÉVRIER

■ **Soirée MJC**, scène ouverte humour et slam poésie expression, **vendredi 15 à 20h**

MJC-Centre social : 04 75 57 00 96.

## LOTOS 2013

- **ACCA**, dimanche 6 janvier à 14h, salle Brassens
- **USCP Basket**, vendredi 11 janvier à 20h, Espace Cristal
- **UGSP**, dimanche 13 janvier à 14h, Espace Cristal
- **Club Ambroise Croizat**, mercredi 16 janvier à 14h, salle Brassens
- **Pétanque cheminote portoise**, dimanche 20 janvier à 14h, Espace Cristal
- **BMX**, vendredi 25 janvier à 20h, Espace Cristal
- **Football Club Portois**, samedi 26 janvier à 20h, Espace Cristal
- **US Véore XV**, samedi 2 février à 20h, Espace Cristal
- **Judo**, vendredi 22 février à 20h, Espace Cristal

## CLUB AMBROISE CROIZAT

### DÉCEMBRE

■ **Réveillon dansant**, lundi 31, à 20h salle Brassens.

### JANVIER

- **Belote**, vendredi 4, à 13h30 au foyer.
  - **Fête des rois**, jeudi 10, à 14h salle Brassens.
  - **Loto annuel**, mercredi 16, à 14h salle Brassens.
  - **Belote**, vendredi 18, à 13h30 au foyer.
- Renseignements :  
P. Sapet, 04 75 57 30 69,  
J. Paillet, 04 75 25 23 59,  
M. Debeaux, 04 75 57 24 15

## INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Les nouveaux portois et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie avant le 31 décembre 2012 pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de changement d'adresse au sein de la commune, les portois déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

## PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Léna Schneider,  
Emma Astier,  
Robin Pauc Santi,  
Jessica Reynaud,  
Elliott Cocard,  
Mélina Fnidès,  
Océane Reynaud

### Mariage :

Bastien Magan  
et Yasmina Trodi

### Décès :

Jean Canals,  
Marc Astier,  
Andrée Jourdan née Marcelin,  
Odette Trossevin née Gauthier

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

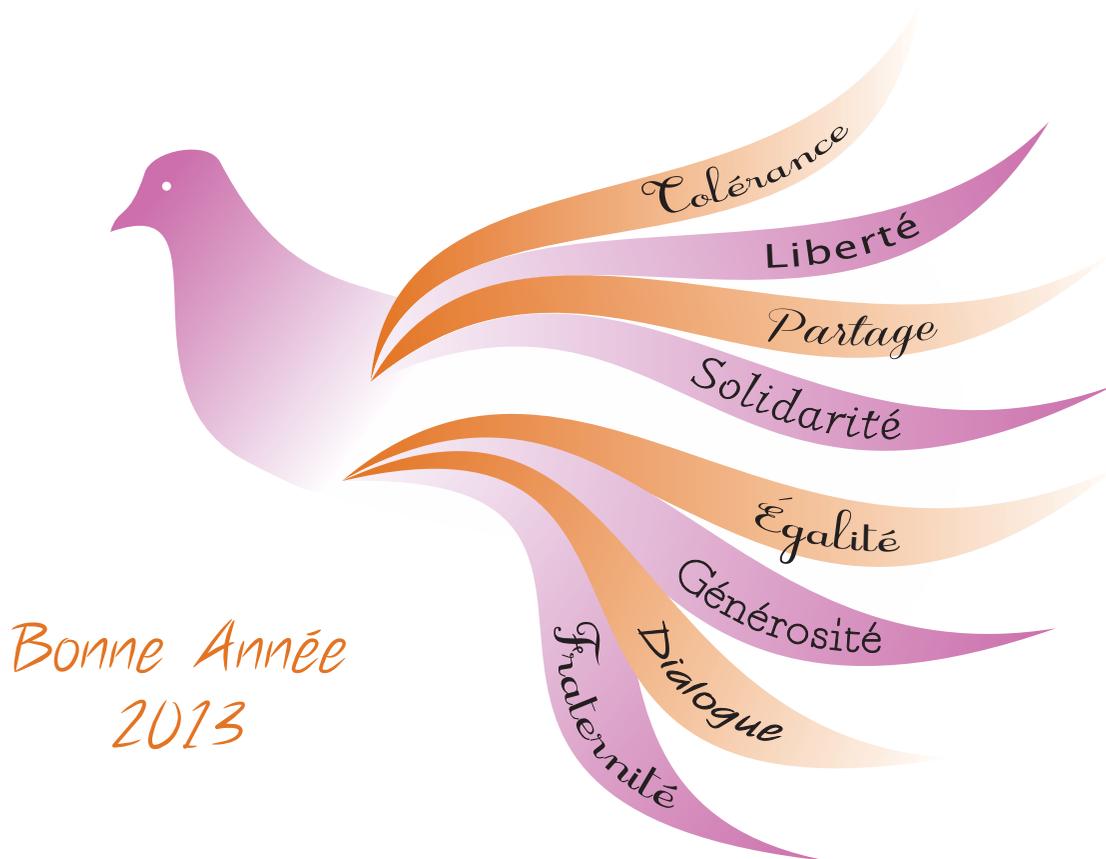
Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

## FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



# Vœux de la municipalité



*"La vraie générosité envers l'avenir  
consiste à tout donner au présent."  
Albert Camus*

Pierre Trapier, maire  
et le conseil municipal de Portes-lès-Valence  
vous présentent leurs **meilleurs vœux** pour l'année **2013**  
et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population,

**vendredi 18 janvier 2013**

à partir de 19h à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle.

Ce sera l'occasion de partager et dialoguer avec vous,  
autour d'un buffet apéritif